Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 056-215601204-20251215-DE14_151225-DE

Locqueltas

| Département du **MORBIHAN**<br>Arrondissement de **VANNES**<br>Commune de **LOCQUELTAS** | | **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**<br>**DU 15 DECEMBRE 2025** |
|---|---|---|
| Nombre de Conseillers en exercice | 19 | **L'an deux mille vingt-cinq, le 15 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUELTAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GUERNEVÉ Michel, Maire.** |
| Nombre de Conseillers présents<br>Procuration(s) | 11<br>7 | |
| Date convocation : 11 décembre 2025 | | |

**Présents** : GUERNEVÉ Michel, LE ROCH Michel, JAN Hervé, JACOB Claude, DUBOIS Colette, DONARD Georges, PENVERN Anne-Laure, PEDRONO Philippe, JEGOUSSE-GARCIA Isabelle, LENGRONNE Marcel, ROGUE Joël.
**Absents excusés (pouvoir à)** : HARNOIS Valérie (PENVERN Anne-Laure), SANCHEZ Patrick (DONARD Georges), BARON Hélène (GUERNEVÉ Michel), NICLAS Marylène (LE ROCH Michel), GODEC Sébastien (LENGRONNE Marcel), MAUPAY Clémence (JAN Hervé), GRONNIER Jean-Louis, AUMONT-LEFEUVRE Solenn (JEGOUSSE-GARCIA Isabelle).
**Secrétaire de séance** : JEGOUSSE-GARCIA Isabelle.

---

## OBJET : ADHESION A CLIM'ACTIONS BRETAGNE
***(Délibération n°2025.12.76)***

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Considérant** les manifestations organisées en 2025 avec l'association Clim'actions Bretagne.

Clim'actions Bretagne est un laboratoire citoyen d'idées et de projets pour anticiper, accompagner les impacts du changement climatique et agir de manière concrète, innovante, opérationnelle, collaborative et positive.

L'association a été créée par des habitants aux expertises diverses. Elle est indépendante de tout parti politique et s'inscrit dans une démarche de démocratie participative, de pratiques collaboratives et d'éducation populaire. Sa mission est de mobiliser le plus largement possible et de façon concrète tous les acteurs du territoire breton pour réduire l'impact de celui-ci sur le climat et l'aider à s'adapter aux conséquences du changement climatique, en synergie avec les enjeux de la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

En adhérant à Clim'actions, la commune apporte son soutien moral et financier et peut participer aux actions animées par l'association :
- Ateliers éducatifs dans les écoles, collèges et lycées ;
- Programme de nouvelles forêts pour la biodiversité et climat ;
- Vergers du Climat ;
- Programme Clim'Impact ;
- Accompagnement de vos projets en lien avec le climat (PCAET).

Chaque adhérent est destinataire de la lettre d'information de Clim'actions et est invité aux évènements organisés par l'association.

Le montant de l'adhésion s'élève à 50 € pour 1 000 habitants, soit 100 € pour la commune de Locqueltas.

MAIRIE DE LOCQUELTAS (56) MORBIHAN

GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMÉRATION

Fait et délibéré en mairie le jour, mois et an susdits,
Copie certifiée conforme.

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 056-215601204-20251215-DE14_151225-DE

Locqueltas

Il est proposé que la commune de Locqueltas souscrive à une adhésion à Clim'actions Bretagne (régularisation pur l'année 2025).
Hervé JAN, Adjoint à l'environnement, est le correspondant de la collectivité auprès de l'association.

**VOTE :**

Entendu l'exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **à l'unanimité :**
**APPROUVE** l'adhésion à Clim'actions Bretagne pour une cotisation de 100 € ;
**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Le Maire de Locqueltas,**
**Michel GUERNEVE.**




*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte, CS44416, 35044 RENNES CEDEX, dans un délai de deux mois à compter de son adoption, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.*

GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMÉRATION

Fait et délibéré en mairie le jour, mois et an susdits,
Copie certifiée conforme.